



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – pour diffusion immédiate

La Loi type sur les drogues en Afrique de l’Ouest sélectionnée comme l’un des dix projets gagnants au Forum de Paris sur la Paix 2019

(Genève, le 14 novembre 2019)

La Commission Ouest-Africaine sur les Drogues et la Commission globale de politique en matière de drogues sont honorées de voir la **Loi type sur les drogues en Afrique de l’Ouest** sélectionnée comme l’un des dix projets gagnants du **Forum de Paris sur la Paix** sur les 114 projets présentés. Nous remercions la Fondation Kofi Annan pour le soutien qu’elle a apporté à ce projet.

La Loi type sur les drogues fournit un cadre concret dont les pays peuvent s'inspirer pour réformer leurs lois et leurs politiques en matière de drogues et explique de quelle manière les dispositions légales respectent les obligations internationales. Quant au trafic de drogues, il faut le considérer dans un contexte plus large et non comme un élément à part ; ainsi, la Loi type lie les efforts entrepris pour lutter contre le blanchiment d’argent, la corruption et d’autres activités du crime organisé pour trouver une réponse coordonnée.

Au niveau national, la Loi type sur les drogues propose de mettre fin aux peines disproportionnées pour la possession de petites quantités de drogues et offre une voie mesurée vers la dépénalisation de la consommation et de la possession pour usage personnel. Une personne consommatrice qui n’est plus menacée de prison sera en mesure de chercher plus facilement des soins et de l’aide. Il faut également éliminer les obstacles qui empêchent des millions de personnes en stade terminal de cancer ou à des stades avancés de sida de recevoir les traitements contre la douleur dont ils ont besoin. La Loi type sur les drogues suggère de protéger les professionnels de la santé qui ne prescrivent pas d’ordonnances pour les médicaments essentiels par peur d’être poursuivis en justice.

Le Forum de Paris sur la Paix, qui a réuni 7 000 participants, 33 chefs d'Etat ou de gouvernement, ainsi que des directeurs ou secrétaires généraux d'organisations internationales, véhicule un message en faveur d'une meilleure gouvernance et de solutions innovatrices aux défis sociétaux actuels. Lors de la cérémonie d’ouverture, le président français Emmanuel Macron a expliqué comment le multilatéralisme constituait une réponse à ces nombreux défis. La politique en matière de drogue est particulièrement concernée, dans la mesure où elle touche aux questions de santé publique, de sécurité, de droits humains, de justice équitable, de discrimination et de pauvreté, ainsi qu’à d’autres préoccupations liées au développement durable.

[TÉLÉCHARGER](#) LA LOI TYPE SUR LES DROGUES



Pour plus d'information, veuillez contacter:

Eric Grant
Responsable de la communication
Commission globale de politique en matière de drogues
+41 79 124 1523
eric.grant@globalcommissionondrugs.org

Citations à propos de la Loi type que les drogues d'Olusegun Obasanjo, président la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues et ancien président du Nigéria :

« En Afrique de l'Ouest, ce sont encore les consommateurs, les petits trafiquants et les passeurs de drogues qui sont arrêtés et emprisonnés », dit Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigéria et Président de la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues. « Nos lois actuelles en matière de drogues stigmatisent et pénalisent les consommateurs. Or, marginaliser ces consommateurs ou les incarcérer ne va pas résoudre le problème. Au contraire, cela aggrave les problèmes de santé et exerce une pression énorme sur des systèmes de justice pénale déjà surchargés. »

« Lorsque je dis que la consommation de drogues ne doit pas être considérée comme une affaire criminelle mais un problème de santé, cela signifie bien évidemment qu'il faut réformer les lois sur les drogues dans la région au niveau national. Ces lois doivent être fondées sur des normes minimales et viser la dépénalisation de la consommation et des délits mineurs non-violents liés aux drogues. La sécurité et la protection de la santé, des droits humains et du bien-être de tous doivent constituer l'objectif premier. »

« Les personnes vivant dans la pauvreté, la vulnérabilité sociale et économique, et ayant un accès restreint à l'information ne doivent pas subir la loi de manière disproportionnée, alors que les personnes mieux loties économiquement passent à travers les mailles du filet judiciaire. La petite friture se fait attraper tandis que le gros poisson reste libre. Cela doit changer. »

A propos de la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues

Mise en place par Kofi Annan, [la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues](#) (WACD) est composée de personnalités d'Afrique de l'Ouest du monde politique, de la société civile, de la santé, de la sécurité et de la justice. La Commission, présidée par Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigéria, est un organe indépendant et peut donc s'exprimer avec impartialité et franchise.



Avec le soutien d'experts de premier plan, la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues a publié en juin 2014 un rapport faisant autorité, intitulé [*Pas Seulement une Zone de Transit: Drogues, État et Société en Afrique de l'Ouest*](#). Ce rapport a été l'aboutissement d'un an et demi d'engagement de la Commission avec des partenaires nationaux, régionaux et internationaux, notamment l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD). Il s'est inspiré d'une série de documents d'information rédigés par des experts de premier plan d'Afrique et d'ailleurs.

Au sujet de la Commission globale de politique en matière de drogues

La [Commission globale de politique en matière de drogues](#) est une entité indépendante qui compte actuellement 27 membres, dont 14 anciens chefs d'État ou de Gouvernement et quatre lauréats du prix Nobel. Elle vise à ouvrir, au niveau international, un débat éclairé et scientifique sur des politiques publiques inclusives et efficaces pour réduire les préjudices causés aux personnes et aux sociétés par les drogues, ainsi que ceux causés par les politiques de contrôle actuelles.

La Commission globale de politique en matière de drogue a publié [neuf rapports](#) depuis sa création en 2011 (disponibles en français), qui exposent respectivement l'étendue de l'échec et des méfaits causés par cinq décennies de prohibition et de mesure punitives, l'impact de la répression sur des épidémies telles que le VIH/sida et l'hépatite, l'accès inéquitable aux médicaments essentiels pour la gestion de la douleur, les peurs et les perceptions les plus courantes vis-à-vis des drogues, le besoin d'approches basées sur la santé publique, la dépénalisation de l'usage et des alternatives à l'incarcération, la régulation légale des substances psychoactives, ainsi que les problèmes inhérents au système international de classification des stupéfiants.

La Commission a aussi publié [trois prises de position](#) (disponibles en français), sur la crise des overdoses en Amérique du Nord, sur la politique en matière de drogues et les objectifs de développement durable et sur la politique des drogues et la privation de liberté.